

Mesures Covid-19 et protocole de sécurité

Enduro World Series, Crans - Montana (CH) | Crans - Montana | 9 au 12 septembre 2021

1. Général

Avec la situation actuelle de Covid-19, le gouvernement fédéral suisse a introduit plusieurs mesures et ordonnances (dès le 27 juillet 2021) :

La Confédération assouplit les mesures contre le coronavirus

23.06.2021

Ce qui change le 26 juin:

-  Ouverture des discothèques et des salles de danse
-  Ouverture des parcs aquatiques
-  Travail à domicile recommandé et non plus obligatoire
-  **Certificat Covid**
Obligatoire dans les discothèques, salles de danse et grandes manifestations
Facultatif dans les plus petites manifestations, établissements culturels et installations de sport et de loisirs, les restaurants

Manifestations

-  **Sans certificat, avec places assises obligatoires**
Max. 1000 personnes
-  **Avec certificat**
Pas de restrictions
-  **Sans certificat ni places assises**
A l'extérieur: max. 500 personnes
A l'intérieur: max. 250 personnes

Obligation de porter un masque


-  **Abolie à l'extérieur**
-  Assouplie sur le lieu de travail (l'employeur décide)
-  Assouplie dans les écoles professionnelles et du degré secondaire II (les cantons décident)

Restaurants

-  A l'extérieur: pas de restrictions
A l'intérieur: coordonnées d'une personne par groupe
-  **Sport et culture**
A l'extérieur: pas de restrictions
A l'intérieur: coordonnées
Représentations chorales autorisées aussi à l'intérieur

Mesures toujours en vigueur:

-  Masque obligatoire à l'intérieur: manifestations sans certificat, restaurants, commerces de détail et transports publics
-  Réunions privées de max. 30 personnes (50 à l'extérieur)
-  Recommandation: faites-vous vacciner!

 Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra
Swiss Confederation

Bundesrat
Conseil fédéral
Consiglio federale
Cussegl federal
Federal Council

2. Informations aux participants, officiels, médias et partenaires

Important : Veuillez suivre ces interdictions et obligations pendant votre séjour en Suisse. Ces mesures et ordonnances seront également appliquées pour l'Enduro World Series à Crans-Montana et sont une partie

obligatoire du protocole de sécurité de l'événement. D'autres mesures spécifiques seront présentées dans les pages suivantes.

Vous devez respecter les règles d'hygiène et de distanciation sociale applicables en Suisse. Dans les lieux publics tels que les restaurants, les magasins et les musées, vous devez suivre les règles énoncées dans l'ensemble des mesures de précaution applicables. Ces informations seront fournies sur place.

Si vous ressentez des symptômes de maladie après votre entrée en Suisse, prenez-les au sérieux et consultez la page sur l'isolement et la quarantaine et suivez les instructions fournies. C'est la meilleure façon de vous protéger et de protéger vos semblables.

Entrer en Suisse

En réponse à la pandémie de COVID-19, il existe des règles spéciales pour les personnes entrant en Suisse. Selon le type de voyage, vous devrez peut-être remplir un formulaire d'entrée, présenter la preuve d'un test négatif et/ou passer en quarantaine.

Vous pourriez ne pas être autorisé à entrer en Suisse. Avant de voyager, vous devez vérifier les points suivants : Suis-je autorisé à me rendre en Suisse ? Vous trouverez la réponse à cette question sur le site web du Secrétariat d'État aux migrations (SEM), qui est responsable des conditions d'entrée en Suisse.

Seulement si l'entrée est autorisée : quelles sont les règles ? Vous trouverez la réponse à cette question sur le site de l'OFSP, car l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) est responsable des mesures sanitaires à la frontière. Veuillez également consulter la section Informations complémentaires pour les touristes entrants.

La liste actuelle des pays et peut être consultée ici :

[Quarantaine obligatoire pour les personnes arrivant en Suisse](#)

Coronavirus : entrée en Suisse

Avis aux ressortissants étrangers : Il se peut que vous ne soyez pas autorisé à entrer en Suisse. Vous trouverez les informations à ce sujet sur le site Internet du Secrétariat d'État aux migrations (SEM). L'aperçu ci-dessous des mesures sanitaires à la frontière ne vous indique pas si vous êtes autorisé à venir sur le territoire.

	Obligation de test	Obligation de quarantaine	Coordonnées
Pays ou zones sans variant préoccupant du virus	Personnes non vaccinées/non guéries si entrée en Suisse par avion	Non	Uniquement si entrée en Suisse par avion
Pays ou zones avec des variants préoccupants du virus	Personnes non vaccinées/non guéries	Personnes non vaccinées/non guéries	Uniquement si entrée en Suisse par avion

Lisez les dispositions précises : le schéma est simplifié. Certaines règles et exceptions n'y figurent pas. Vous trouverez les informations sur bag.admin.ch/entree.

 Confédération suisse
Confédération suisse
Confédération suisse
Confédération suisse

 Département fédéral de santé publique
Confédération suisse
Confédération suisse
Confédération suisse

25.06.2021

Si vous entrez en Suisse après avoir séjourné au cours des 14 derniers jours dans un pays ou une région où il existe un risque accru d'infection, vous devrez prendre les mesures suivantes :

- A votre arrivée, rendez-vous immédiatement à votre domicile ou dans un autre logement approprié.
- Restez-y pendant 10 jours à partir du jour de votre arrivée sans sortir. [Suivez les instructions sur la quarantaine.](#)
- Signalez votre arrivée à [l'autorité cantonale responsable](#) dans les deux jours.
- Suivre les instructions de l'autorité cantonale.
- Vous trouverez de plus amples informations sur l'entrée en Suisse ici : [Information aux voyageurs](#)

Formulaire d'inscription

Vous trouverez le formulaire d'inscription pour les voyageurs entrants à l'adresse suivante [swissplf.admin.ch](https://www.swissplf.admin.ch). Remplissez le formulaire avant d'entrer en Suisse.

- Qui doit remplir le formulaire d'inscription ?

Vous devez remplir le formulaire si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

Vous entrez en Suisse par avion. Cela inclut également une escale en Suisse, par exemple pour les voyageurs aériens qui doivent changer de vol.

Enfants : Le formulaire d'inscription doit également être rempli pour les enfants. Ils peuvent être inscrits sur le formulaire d'un adulte qui voyage avec eux.

Remplissage et contrôle

Remplissez le formulaire de participation électronique sur un ordinateur ou un smartphone avant ou pendant le voyage. Une fois que vous aurez rempli le formulaire, vous recevrez un code QR par courriel à titre de confirmation. Ayez ce code prêt à être contrôlé lorsque vous entrez en Suisse. Si vous êtes contrôlé, vous pouvez montrer le code QR sur votre smartphone ou produire une confirmation imprimée. Si vous n'avez pas rempli le formulaire d'entrée malgré l'obligation de le faire, l'autorité de contrôle peut vous sanctionner d'une amende de 100 francs. Il en va de même si vous fournissez de fausses informations sur le formulaire.

Résultat négatif du test

Vous n'êtes pas complètement vacciné ou vous ne pouvez pas prouver que vous avez guéri du COVID-19 au cours des 6 derniers mois ? Dans les cas suivants, vous devrez présenter la preuve d'un test PCR négatif (ne datant pas de plus de 72 heures) ou d'un test antigénique rapide (ne datant pas de plus de 48 heures) :

Vous devez remplir le formulaire si vous êtes dans l'une des situations suivantes :

1. Vous entrez en Suisse par avion.
2. Dans les 10 jours précédant votre entrée en Suisse, vous vous êtes rendu dans un [lieu présentant une variante préoccupante.](#)

Les enfants de moins de 16 ans ne sont jamais tenus de fournir la preuve d'un test négatif au coronavirus lors de leur entrée en Suisse. Ils sont exemptés de l'obligation de test à l'embarquement et de l'obligation de test à la frontière suisse.

Quarantaine pour les personnes arrivant en Suisse

Avez-vous séjourné dans un pays présentant une variante préoccupante au cours des 10 derniers jours précédant votre entrée en Suisse ? Si vous n'avez pas été vacciné ou si vous ne pouvez pas prouver que vous avez guéri du COVID-19 au cours des 6 derniers mois, vous devez entrer en quarantaine après votre entrée en Suisse.

- Dès votre arrivée, rejoignez immédiatement votre domicile ou un autre logement approprié (par exemple un hôtel ou un appartement de vacances). Sur le chemin, gardez une distance minimale de 1,5 mètre avec les autres personnes. Si vous n'êtes pas en mesure de respecter cette distance, nous vous recommandons de porter un masque. Évitez si possible les transports publics.
- Annoncez votre arrivée à [l'autorité cantonale compétente](#) dans les deux jours.
- Pendant 10 jours après votre arrivée en Suisse, vous devez rester à votre domicile ou dans un autre logement approprié, sans sortir. Évitez tout contact avec d'autres personnes et suivez les instructions du document ["Instructions sur la quarantaine"](#) (PDF, 343 kB, 01.07.2021). Ce document est également disponible dans les [langues de la population migrante](#).
- Il existe la possibilité de raccourcir la quarantaine à partir du 7ème jour. Vous trouverez des informations sur le site [Isolation et quarantaine](#).

Les autorités cantonales sont responsables de la surveillance de la quarantaine, et elles effectuent des contrôles ponctuels. Quiconque ne respecte pas l'obligation de quarantaine commet une infraction à la loi sur les épidémies (en allemand), qui peut être sanctionnée par une amende allant jusqu'à 10 000 francs.

Informations complémentaires sur la quarantaine

Vous trouverez de plus amples informations sur la quarantaine de voyage dans la [Foire aux questions \(FAQ\)](#). Vous y trouverez des réponses à des questions telles que le maintien du salaire et la perte de revenus pendant la quarantaine.

Vous avez encore des questions qui ne trouvent pas de réponse dans les FAQ ? Vous pouvez appeler l'[infoline](#) au **+41 58 464 44 88** de 6h à 23h, 7 jours sur 7. Vous trouverez des informations sur les coûts de l'appel sur la page [Informations de contact et liens](#).

Entrer en Suisse avec le certificat de l'UE

Le "certificat numérique COVID" de l'UE est également reconnu en Suisse. Vous pouvez donc entrer en Suisse avec ce certificat.

Aéroports en Suisse

Les passagers aériens en provenance de l'étranger peuvent entrer dans le pays par les aéroports de Zurich, Genève et Bâle, ainsi que par les aéroports régionaux. Vous recevrez des instructions sur la meilleure façon de vous protéger contre une infection par le coronavirus.

Les transports publics en Suisse

Le port du masque est obligatoire dans tous les transports publics, y compris les chemins de fer de montagne et les remontées mécaniques à Crans-Montana depuis le 6 juillet 2020.

Recherche des contacts en Suisse : L'application SwissCovid

La recherche des contacts permet d'identifier les personnes qui ont été en contact étroit avec des personnes infectées par le coronavirus. L'application SwissCovid soutient ce processus : elle établit si nous avons été en contact physique étroit avec une personne infectée. De cette manière, nous pouvons briser les chaînes de transmission.

Nous vous recommandons d'utiliser l'application SwissCovid lors de votre séjour en Suisse, plus d'informations ici : [SwissCovid App](#)

3. Protocole de sécurité : EWS et EWS-E Crans-Montana

1. Exigences générales

- a) Les règles d'hygiène de l'OFSP sont toujours applicables. En particulier, avant et après l'entraînement/la compétition, se laver ou se désinfecter les mains.
- b) La distance minimale de 1,5 mètre est à respecter si possible.
- c) Les personnes présentant des symptômes de maladie restent à la maison ou s'isolent et contactent leur médecin de famille. Il en va de même pour les personnes ayant des patients dans le voisinage immédiat qui ont été testés positifs au Covid-19.
- d) Si une personne ayant participé à une activité en groupe a été testée positive au Covid-19, informez-en immédiatement la ou les personnes responsables (voir point 2.f.).
- e) Une personne chargée de veiller au respect des conditions cadres applicables sera désignée et pourra être contactée en cas d'incertitudes et de questions. 'Remy Allemann' remy.allemann@bikemedia.ch 079 957 17 47

2. Responsabilités

- a) Le responsable covid documentera chaque course avec les informations suivantes : Participants, date, heure, lieu ou itinéraire emprunté et tout événement particulier.
- b) Il/elle attirera explicitement l'attention des participants sur les directives existantes et sera responsable de leur mise en œuvre.

3. Mesures supplémentaires EWS Crans-Montana

- a) Inscription des athlètes
 - Les coureurs se verront attribuer des créneaux horaires pour assister à l'enregistrement des athlètes afin de réduire au maximum les files d'attente.
 - Les coureurs sont séparés de 2 mètres les uns des autres et du personnel de l'événement pendant l'inscription des athlètes.
 - Les visiteurs et participants doivent présenter un Certificat COVID-19 conforme aux exigences de l'OFSP, disposant notamment d'un QR-Code
- b) Zone des équipes / Zone technique
 - La zone des équipes et la zone technique ne seront accessibles qu'aux personnes pouvant prouver qu'elles ont été vaccinées, guéries ou testées sur Covid-19. La zone sera clôturée et une seule entrée officielle sera disponible.
 - L'inscription sera faite sur une liste à l'entrée autorisant l'accès uniquement avec Certificat covid.
 - Des stations de désinfection des mains seront disponibles à l'entrée.

- Une distance de 2 mètres doit être respectée dans la zone.

c) Protocoles du parcours et de la course :

- Les coureurs prennent le départ de la course un par un ou en groupe de cinq personnes maximum.
- Les coureurs seront placés dans une file d'attente avec espace de 2 mètres pendant le déroulement de la course et dans toutes les files de départ des étapes.
- Les coureurs doivent se présenter au départ de la course 5 minutes plus tôt que d'habitude afin de récupérer leur puce de chronométrage.
- Le port du masque est obligatoire dans tous les transports (gondoles, trains).
- Des stations de désinfection des mains seront disponibles dans toute la zone de l'événement et de la course.

d) Chronométrage

- Toutes les puces de chronométrage seront désinfectées avant le départ de la course.
- Les coureurs doivent mettre leur propre puce de chronométrage - le personnel de chronométrage ne doit pas mettre une puce de chronométrage sur un coureur.
- il n'y aura pas d'autocollants individuels pour les horaires de départ des étapes spéciales. Les coureurs doivent se souvenir de leurs propres horaires de départ à partir des listes de départ numériques produites avant le départ de la course.

e) Zones de ravitaillement, de départ et d'arrivée

- Il n'y aura que des aliments emballés disponibles aux postes de ravitaillement et tous les coureurs doivent fournir leurs propres bouteilles d'eau/bladders pour remplir aux postes de ravitaillement. Les zones de ravitaillement partagées ne seront pas disponibles.
- Dans les zones névralgiques telles que le départ et l'arrivée, les spectateurs doivent aussi présenter un certificat COVID pour y accéder.

f) Protocole de la cérémonie de remise des prix

- La cérémonie de remise des prix aura lieu dans le Village accessible uniquement sur présentation du certificat covid.
- Tous les participants doivent prouver qu'ils sont vaccinés, guéris ou testés sur Covid - 19. Ceci sera effectué à l'entrée, autorisation avec certificat Covid - 19.
- La cérémonie de remise des prix est ouverte au public, qui peut prouver qu'il est vacciné, guéri ou testé sur Covid - 19.
- Le port de masques faciaux est obligatoire lorsque les règles de distanciation sociale ne peuvent être respectées
- Les marches du podium seront placées à 2 m de distance.
- Les trophées ou les médailles seront apportés, mais toutes les personnes concernées doivent porter des masques faciaux.
- Le speaker de l'événement doit rester à 2 mètres de tous les athlètes à tout moment pendant la cérémonie de remise des prix.

g) Médias

- Toutes les interviews vidéo/télévisées réalisées par les médias accrédités doivent avoir lieu à une distance minimale de 2 mètres.
- Aucune interview par le MC de l'événement ne sera réalisée au moment du départ.
- Aucun micro-cravate ne peut être utilisé par les médias sur un athlète ou un membre du personnel.

- Un maximum de 20 médias principaux, y compris l'équipe officielle et l'équipe de production de l'EWS, recevront une accréditation média.
- Un maximum de 10 médias accrédités seront autorisés à entrer dans la salle de presse à tout moment.
- 2 mètres doivent être laissés entre les postes de travail dans la salle de presse.
- 2 mètres doivent être laissés entre les médias accrédités qui filment/photographient la cérémonie de remise des prix.
- Tous les médias accrédités doivent utiliser un désinfectant pour les mains à l'entrée et à la sortie de la salle des médias.

h) Public et supporters

- Des sites pour les supporters seront mis à disposition à n'importe quel endroit du parcours de la course, mais pas plus de 500 personnes ne seront autorisées à se trouver sur un seul site.
- Un marshal vérifiera aux points de contact névralgiques qu'il n'y a pas plus de 500 personnes à un endroit.

i) Staff et bénévoles

- Le personnel (F&B, technique) ainsi que les bénévoles ne sont pas soumis à l'obligation d'être en possession d'un certificat covid.
- *Les employés et bénévoles sont concernés par l'art. 6, al. 4 de l'ordonnance précitée : Si l'accès à l'installation ou à l'établissement accessible au public ou à une manifestation est limité aux seules personnes disposant d'un certificat, l'exploitant ou l'organisateur doit prévoir que les personnes actives sur place qui ont un contact avec les hôtes, les clients ou les visiteurs:*
 - a. disposent tous d'un certificat, ou
 - b. à défaut, portent tous un masque facial dans les espaces clos.

4. Mesures supplémentaires : événements parallèles

Nous pensons que l'événement global va accueillir plus de 1000 personnes quotidiennement.

a) Village

- Le Village comporte l'ensemble de partenaires de l'événement soit : la zone des équipes, les départ/arrivées, la scène, la zone F&B et concerts. Le tout hormis les parcours n'est accessible que sur présentation du certificat covid à l'entrée.
- L'espace Village sera fermé et délimité entièrement par des barrières vaubans et rubalise.
- Le Village sera accessible qu'aux personnes pouvant prouver qu'elles ont été vaccinées, guéries ou testées sur Covid-19. La zone sera clôturée et une seule entrée officielle sera disponible.
- L'entrée sera aménagée en file d'attente avec distances, dans un espace suffisamment grand.
- Sur présentation du certificat covid, les clients recevront alors le bracelet leur permettant d'accéder à la zone choisie
- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée pour toutes les personnes pénétrant sur le périmètre.
- Lorsqu'un événement est restreint aux personnes munies d'un certificat COVID, la collecte des coordonnées n'est pas nécessaire. Le port du masque n'est non plus pas obligatoire pour les participants.

b) Zone F&B et concerts

- L'espace F&B se situe dans la même zone que le Village et n'est accessible que sur présentation du certificat covid à l'entrée.

- L'espace pour les concerts, se situe dans la même zone et n'est accessible que sur présentation du certificat covid.
- L'orangerie (espace intérieur) faisant partie de la zone sera aérée régulièrement et gardera les fenêtres ouvertes.

c) Activités sportives

- Des activités sportives (Bike Agility Track, Test de monocycle...) se dérouleront dans les jardins situés à proximité hors Village. Aucune réglementation spécifique n'est demandée pour ces activités.
- Ce sont des activités accessoires qui ne font pas directement partie de la manifestation et qui ne visent pas les participants des EWS.

d) Mesures d'hygiène

- Désinfection des mains obligatoire à l'entrée pour toutes les personnes pénétrant sur le périmètre.
- Dans la mesure du possible, la distance devra être maintenue dans toutes les zones
- Mise à disposition de bornes de désinfectant sur le site
- Poubelles vidées régulièrement
- Les objets et infrastructures (surtout les installations sanitaires, poignées de porte, rampe, accoudoirs de chaises) devraient être désinfectés.

5. Contrôle

Points de contrôle covid

- Les officiels, partenaires et staff bénéficieront d'un contrôle avant le début de la manifestation afin de désengorger les entrées.
- Des files d'attentes seront organisées afin de respecter les mesures de distanciation
- Il y a un seul point de contrôle mais qui sera ouvert sur toute la journée et permettra de ne pas créer d'attente. Sachant que les officiels et partenaires auront pu bénéficier d'un contrôle à l'avance.
- Les personnes non munies d'un certificat COVID valide doivent se voir l'accès à l'évènement refusé.
- Points de contrôle covid

Vérification

- La Suisse délivre aux personnes vaccinées un certificat COVID-19 actuellement valable douze mois, à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin (exception : pour le vaccin de l'entreprise Janssen, la durée est de 12 mois à compter du 22e jour suivant la vaccination). Concernant les personnes guéries, la validité de leur certificat COVID-19 débute au 11e jour suivant le résultat de test positif et est actuellement de six mois à compter de ce résultat. Les personnes testées négatives obtiennent un certificat COVID-19 dont la durée de validité est plus ou moins longue selon le type de test (test PCR : 72 heures à partir du prélèvement de l'échantillon ; test antigénique rapide : 48 heures à partir du prélèvement de l'échantillon). Il convient de se référer à l'ordonnance COVID-19 certificats et au rapport explicatif correspondant pour obtenir des éclaircissements plus détaillés.

Les certificats COVID seront vérifiés via l'application « COVID Certificate Check » :

- L'application « COVID Certificate Check » a été développée afin de pouvoir vérifier l'authenticité et la validité d'un certificat COVID. Elle permettra de scanner le code QR sur le certificat papier ou dans

l'application « COVID Certificate » et de vérifier la signature électronique qu'il contient. La personne qui procède au contrôle dans l'application « COVID Certificate Check » voit alors le nom et la date de naissance du titulaire et si le certificat COVID est valide. Elle doit alors comparer le nom et la date de naissance avec un document d'identité (carte d'identité ou passeport, par exemple) et s'assurer ainsi que le certificat a bien été établi pour cette personne.

- Lors de la vérification, l'application ne sauvegarde aucune donnée dans un système central ou dans l'application « COVID Certificate Check ».
- L'application « COVID Certificate Check », tout comme l'application « COVID Certificate », est disponible gratuitement pour téléchargement sur l'App Store d'Apple, le Play Store de Google et l'AppGallery de Huawei.

Quelle est la durée de validité du certificat COVID ?

- La durée de validité varie selon que votre certificat COVID consigne une vaccination, une infection guérie ou un résultat de test négatif. Elle peut être adaptée en fonction des nouvelles connaissances scientifiques.
- Attention : les indications suivantes concernent la Suisse. Des durées de validité différentes peuvent être applicables dans d'autres pays.
- Personnes vaccinées : 365 jours à compter de l'administration de la dernière dose de vaccin
- Personnes guéries : La validité du certificat commence le 11e jour suivant le résultat de test positif et dure 180 jours à partir du résultat du test.
- Personnes testées négatives : Test PCR : 72 heures après le prélèvement de l'échantillon / Test rapide antigénique : 48 heures après le prélèvement de l'échantillon

Safety protocol is subject to alterations, additional information following soon.

Crans-Montana, 28th August 2021,